

Collatéral_07.

Le Monde : contact@expression-publique.com
Nice-matin : droit-info@nicematin.fr
Le Nouvel Observateur : mlabro@nouvelobs.com
L'Express : courrier@lexpress.fr
Challenges : webmaster@challenges.fr
Paris Match : redaction@thotnet.fr
Rivarol : contact@rivarol.com
Afriqueenligne : afrikinfo@gmail.com
Retraite : retraite@groupenovalis.fr
Retraite : hotlinesite@reunica.com

Léopold Ricci - 09 BP45 - Ouaga 09 - BF **mobile** : +226 76869988
email : leopoldricci@yahoo.com **T/Fax** : + 226 50379143

A Ouagadougou le 12 novembre 2009

Le Médiateur de La Banque Postale
115, rue de Sèvres
Case postale G 009 - 75275 PARIS CEDEX 06

CCP N° **1657763F 029**

Messieurs,

Client des CCP de Marseille, depuis le 1.08.2003, vivant au Burkina Faso depuis le 7.08.2007, j'ai procédé au changement d'adresse en juillet 2007. Il fut reporté sur mes chèquiers. Mon CCP n'a jamais fait l'objet d'un découvert. Le compte CCP sert au virement de mes pensions de retraites.

Je souligne donc un fait qui nécessite correction.

J'ai opté pour le Relevé de Compte mensuel électronique à la place du relevé papier que LBP a pour obligation d'adresser mensuellement. Je reçois ce relevé électronique depuis décembre 2008.

À trois reprises j'ai signalé que je n'ai pu accéder à celui du 2 novembre 2009 et reste donc dans l'impossibilité de contrôler la balance des mouvements qui vont du 2 octobre à ce jour 11 novembre.

Or ce jour 11.11.09, suivant mon relevé quasi quotidien, un différent de balance de 150 € apparaît, qui hier n'existait pas.

Sans réponse de ces services, j'ai essayé de les joindre par téléphone, au numéro indiqué sur les relevés : **0491109319**. Celui-ci renvoie à un répondeur qui après son message, coupe la ligne. D'autres numéros opèrent de même, aucun Fax n'est accessible, les emails restent sans réponse.

J'ajoute deux courriers émis par LBP. Ils montrent que LBP vise à se débarrasser de ma clientèle, oubliant avant tout son rôle de Service Public : dernier refuge obligatoire de tout Client dont les Banques ne veulent plus.

[Courrier de Marc Boussioux](#) du 3.04.2006: Faire confiance à LBP ou bien s'en aller. Le fait précédent, et d'autres que je me lasserai d'exposer, montrent que LBP désire des chèques en blancs. Toujours l'éthique administrative française.

[Courrier de Monique Pichetti-Rizieri](#) du 15.03.2006 : Cette position de LBP n'a jamais changé, alors que depuis son ouverture, ce compte n'a jamais fait l'objet d'un incident de paiement, sinon celui provoqué et réparé par LBP elle-même, suite à mes réclamations. Alors que le découvert autorisé demandé, était le tiers du revenu moyen mensuel certifié.

En conclusion : Marié à une Africaine, ma pension de retraite sert davantage aux Africains les plus défavorisés, qu'elle ne me sert. Porter atteinte à ce revenu ou à son transfert, active les tam-tams de toutes natures et expose bien des têtes aux tranchants des machettes ou des coupe-coupes, pour rappeler les "[Bienfaits de la colonisation](#)", dont tous sommes responsables.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

CC: LBP - 34 rue de la Fédération - 75015 - Paris - France

P.J. 2